

# Art & mondes du travail

un séminaire en cinq séances

## ART, ENTREPRISES & TERRITOIRES

CINQUIÈME SÉANCE  
JEUDI 5 NOVEMBRE 2015,  
13H30 - 17H30, SALLE 301

LES QUESTIONS  
TERRITORIALES

5/5

Conseil économique, social et environnemental  
Palais d'Iéna - 9, place d'Iéna - 75016 Paris

# Calendrier des séances

## PREMIÈRE SÉANCE

**jeudi 16 avril 2015**

**Création, action culturelle  
et entreprise : une histoire  
à écrire au futur**

*Questions pour un séminaire*

Quelle terminologie ? Quels acteurs ?

Quels partis pris ? Quelles coopérations ?

## DEUXIÈME SÉANCE

**jeudi 21 mai 2015**

**Dispositifs artistiques et entreprises**

*Artistes et entreprises : des rencontres  
et des projets en partage*

Quelles sont les motivations qui  
prévalent à ce type de projets ?

Comment sont-ils vécus par les  
différents protagonistes ? Comment  
créer les conditions qui permettent  
d'apporter un « bénéfice » aux  
différents partenaires ? Quels dispositifs  
d'expérimentation et de recherche ?

## TROISIÈME SÉANCE

**jeudi 18 juin 2015**

**Quand les entreprises se saisissent  
de l'art, qu'en est-il du travail ?**

*Travail, culture, art*

De quelle manière l'art peut-il améliorer  
la vie quotidienne des salariés, au niveau  
collectif comme au niveau individuel ?  
Comment intégrer la dimension  
proprement culturelle à la question  
du travail ?

## QUATRIÈME SÉANCE

**jeudi 10 septembre 2015**

**Fondation, mécénat à l'épreuve  
de la responsabilité sociétale  
des entreprises**

*L'économie de l'art dans l'entreprise*

Comment la redéfinition d'un socle  
commun entre mécénat et RSE  
permettrait-elle de faire progresser  
le rapport des citoyens à leurs  
entreprises ?

## CINQUIÈME SÉANCE

**jeudi 5 novembre 2015**

**Art, entreprises et territoires**

*Les questions territoriales*

Comment les collaborations entre l'art  
et le monde du travail peuvent-elles  
contribuer à dynamiser un territoire ?

# Séminaire Art et mondes du travail

Une restitution publique des travaux sera organisée en début d'année 2016.

Les politiques culturelles publiques trouvent leur fondation dans la conviction que l'art et la culture sont les facteurs essentiels d'une émancipation individuelle et collective. Les Fédérations d'éducation populaire, les syndicats, les comités d'entreprise ont pour objectif de faire partager cette ambition au plus grand nombre : par l'éducation artistique et culturelle et, principalement, par la fréquentation des œuvres, dans des lieux dédiés, dans l'espace public, mais aussi dans les entreprises.

Le monde de l'entreprise a toujours été un des champs privilégiés de l'action culturelle. Cependant, l'évolution des pratiques, le développement de l'offre des industries culturelles, les modifications du travail et des entreprises elles-mêmes, ont fait que ce mode d'action, florissant, notamment dans les grandes entreprises publiques d'après-guerre, s'est peu à peu estompé. Le ministère de la Culture et de la Communication souhaite questionner cette problématique en développant des projets d'actions artistiques dans le monde du travail. En 2014, des résidences d'artistes ont été organisées en partenariat avec

le ministère chargé de l'Industrie. La circulation dans des entreprises d'expositions puisant dans les collections nationales a permis à des salariés de découvrir des œuvres sur leur lieu de travail, leur donnant ainsi l'envie d'aller au musée pour en voir davantage.

## **De nouvelles relations art et travail...**

La dernière décennie a vu naître et se développer de nouvelles relations entre l'art et le travail, *dans* l'entreprise et dans les territoires. Ces interactions impliquent la mise en relation des différentes composantes du monde de l'art et du monde du travail. « Monde du travail » dont l'unité sémantique cache une grande diversité, tant sont multiples les secteurs d'activité, les poids économiques, les singularités des métiers, tant sont complexes les hiérarchies et les contrats, sans omettre les nouvelles modalités de travail qui émergent parfois en marge des cadres professionnels habituels. Plusieurs acteurs rendent ces nouvelles relations entre art et mondes du travail possibles : artistes et curateurs ; directions d'entreprises, salariés et organisations représentatives

(et associations territoriales regroupant ces dernières); fondations; administration centrale et collectivités locales; réseaux des écoles, des Frac, des centres d'art et des musées; organismes de médiation culturelle, sans oublier la contribution de chercheurs, notamment en sciences du travail, ou dans le champ de l'art.

Tout l'enjeu pour les démarches artistiques novatrices mises en œuvre dans le monde du travail est de conjuguer plusieurs volontés et, pour aboutir pleinement, de conjuguer celles de tous.

Certains événements récents témoignent des nouvelles modalités de rencontres, notamment la mise en place de résidences d'artistes dans des entreprises; en 2008, la première Biennale d'art contemporain de Rennes « Valeurs croisées »; en avril 2012, l'exposition et l'ouvrage « Au Boulot! ? » à la Maison des métallos à Paris; en novembre 2013, le colloque « Nouveaux horizons » organisé par le Centre de culture populaire (CCP) de Saint-Nazaire; ou encore, en 2014, la signature d'une convention cadre « Culture et monde du travail » entre le ministère de la Culture et de la Communication et un ensemble d'organismes représentant plus de 9 000 comités d'entreprise.

### **... de nouveaux questionnements théoriques ou pratiques...**

Ainsi, la place complexe de l'art dans l'entreprise, tout autant que l'émergence

de nouvelles relations entre l'art et le monde du travail, rendent aujourd'hui nécessaire la mise en débat des questions théoriques et pratiques que pose la présence de l'art pendant le temps et sur les lieux du travail. Il semble aujourd'hui important et opportun d'inventorier, de partager et d'analyser les expériences permettant d'argumenter et de mobiliser de façon plus efficace l'ensemble des acteurs, et également de convaincre ceux qui en sont les plus éloignés.

Le ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC), organise cinq séances de travail d'une demi-journée au CESE qui s'échelonnent sur l'ensemble de l'année 2015. Une séance de restitution publique se tiendra début 2016. Le *Quotidien de l'art* et l'association « Un Sourire de toi » accompagnent cette initiative soutenue par la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) des industries électriques et gazières.

### **... et un groupe en réflexion**

Un groupe permanent, réunissant artistes, chefs d'entreprise, managers, partenaires sociaux, acteurs culturels privés et publics, et chercheurs, a été fondé.

Son esprit: permettre à chacun de livrer son expérience et d'exprimer son point de vue sur les questions posées. Son rôle: débattre, sur un mode

dynamique et contradictoire, de l'art dans le monde du travail.

Le programme, évolutif, s'affinera au fil des séances. Les intitulés des séminaires proposés ici ne constituent à l'étape qu'un cadre référentiel demandant à être précisé et remis en jeu.

Chaque séance sera ouverte par une ou deux contributions de personnalités présentant une expérience ou une approche plus théorique. Des synthèses et des propositions écrites seront produites à l'issue de chaque séance pour nourrir la réflexion en cours.

# Échos de la séance du 10/09/15

## « Fondation, mécénat, à l'épreuve de la responsabilité sociale des entreprise (RSE) »

Par Pauline de Laboulaye

Cette 4<sup>e</sup> séance examinait les outils et les stratégies du mécénat culturel envisagés de divers points de vue : celui du législateur, d'une grande banque parisienne, d'un collectif d'entreprises, d'une institution culturelle, d'un grand expert, d'un investisseur et de salariés.

Le juriste **Laurent Butstraën** a rappelé le cadre législatif établi par la loi de 1990 sur les fondations et par la loi Aillagon de 2003 sur les réductions fiscales en faveur du mécénat culturel. Même si la réglementation fiscale n'est pas déterminante, elle aide les entreprises à structurer leur mécénat selon qu'elles choisissent des interventions directes (achats, soutien aux artistes, dons à des institutions) ou indirectes (fondation maison ou abritée, fonds de dotation). Elle leur

permet aussi d'optimiser l'enveloppe consacrée au mécénat et d'attester de leurs bonnes pratiques.

Pour bénéficier de déductions fiscales, le don ne doit comporter aucune contrepartie, au risque d'être requalifié en opération de parrainage. Comment une organisation vouée au profit peut-elle justifier une dépense qui l'appauvrit ? Aujourd'hui, les entreprises ont progressé dans leur réflexion sur le sens à donner à leurs dons, tant par rapport à leur objet social que vis-à-vis de leurs associés, de leurs salariés et des tiers. Reste à en évaluer l'utilité et les retombées, notamment dans le cadre de leur démarche RSE.

Pour **Philippe Vayssette**, président de la banque Neuflyze OBC, le mécénat fait déjà partie de la RSE et s'enracine dans la tradition des familles

fondatrices de la banque, grandes protectrices des arts depuis 350 ans. C'est dans cette continuité, caractéristique du métier de banquier, que s'inscrit le choix de Neuflyze OBC de soutenir la culture, en particulier les arts plastiques. Même si elle n'est pas évidente à justifier en temps de crise, cette orientation part du principe que la culture aide à vivre et à surmonter les difficultés.

Ainsi, qu'il prenne la forme d'un soutien à la création, de la valorisation du patrimoine, d'une collection d'entreprise, ou d'un prix du personnel, le mécénat est devenu un véritable ciment social et une marque d'identité, aussi bien pour les collaborateurs qui y sont systématiquement associés, que pour les clients. La banque considère ce résultat comme un retour sur investissement non financier.

Présenté par sa **déléguée générale, Bénédicte Chevalier**, le **collectif d'entreprises Mécènes du Sud** réunit quarante-cinq entreprises de la région Aix-Marseille, en majorité des PME. Aidé par un comité d'experts indépendants, ce collectif accompagne des résidences d'artistes, finance des prix et promeut leurs lauréats, parraine des expositions et des événements (foire, salon du dessin). Conçu comme un club, il s'emploie à initier ses membres par des rencontres et des voyages à l'atmosphère conviviale. Dans ce cadre, le collectif vient de publier un vade-mecum de la résidence

d'artiste en entreprise. Sans donner de recettes, cette publication rappelle que l'art n'est pas utilitaire et qu'il n'y a pas de dénominateur commun entre l'artiste et l'entrepreneur. Ce dernier doit accepter de ne pas tout contrôler et se préparer à l'inattendu ; il doit prendre du temps pour comprendre la démarche de l'artiste afin de mieux partager sa conviction avec ses salariés et les impliquer dans le projet ; il doit éviter d'assigner à la résidence des objectifs en matière de ressources humaines ou de communication, l'artiste révélant les problèmes plutôt qu'il ne les résout.

Le rôle de médiateur mené par Mécènes du Sud est essentiel pour fournir un cadre, des références et un accompagnement. Sans eux, les trois quarts des projets soutenus par le collectif n'auraient jamais vu le jour.

**Directrice générale déléguée du palais de Tokyo, Julie Narbey** présente la stratégie d'une institution qui, d'emblée, a dû fonctionner avec 50 % de ressources propres, dont la moitié provenant du mécénat. Pour y parvenir, l'équipe du palais de Tokyo a choisi de transformer cette contrainte en opportunité en accordant aux entreprises le statut de partenaire. À partir d'une démarche marketing qui analyse les valeurs portées par l'institution et par les projets d'artistes, elle cible des entreprises et amorce une discussion avec elles. Celles-ci peuvent participer au fonctionnement

de l'institution ou à un projet spécifique, apporter une aide en matériel ou un soutien financier. Pour proposer le bon partenariat, les commissaires d'exposition travaillent avec les artistes et le service du mécénat au décryptage de concepts artistiques et à leur traduction en termes capables de résonner avec les valeurs des entreprises sélectionnées.

Cet exercice est d'autant plus nécessaire que les entreprises sont sollicitées pour des projets prévus à deux ans, de nature souvent éphémère et conçus par des artistes encore peu connus. Tout repose donc sur une relation de confiance qui s'établit sur la durée et suppose de la part de l'entreprise une réflexion approfondie sur sa stratégie RSE. Par opposition, les engagements basés sur des objectifs commerciaux ou de communication se révèlent artificiels et peu durables.

L'exposé d'**Olivier Tcherniak, ancien président de l'Admical**, a remis le mécénat d'entreprise et la RSE en perspective. Commentant les évolutions des quinze dernières années, il constate trois grands mouvements :

— La mainmise des services de communication des grandes entreprises sur ce qui était autrefois la « danseuse du président » a entraîné « une partition plus communicante que réellement mécène ».

— La montée en puissance de la RSE entre 2005 et 2010 a brouillé les cartes et incité certaines entreprises à

déguiser la RSE en mécénat pour profiter de réductions fiscales. Or la RSE apporte un avantage concurrentiel et porte l'intérêt de l'entreprise, comme la voile d'un bateau porte des logos. À l'inverse, il compare le mécénat à la quille qui trace un sillon en profondeur et maintient le cap sans se rendre visible. Plus la voile est grande, plus importante doit être la quille et, même si les sommes dévolues au mécénat sont faibles, elles doivent rester proportionnées à celles engagées dans la RSE.

— En dernier lieu, la crise économique de 2008, combinée à la désaffection des élites pour la culture, a provoqué la chute des deux tiers du mécénat culturel, pourtant favorisé par la loi. En outre, face à la concurrence du mécénat de solidarité, les artistes ont été plus souvent sollicités pour des missions de pédagogie au détriment de la recherche et de la création. Malgré tout, la contribution des entreprises à l'intérêt général est aujourd'hui un fait acquis. Conscientes de leur rôle dans la façon dont la société se fabrique, elles réfléchissent au sens de leur métier afin d'en extraire des thèmes universels et faire de leur mécénat une métaphore dont elles peuvent parler avec leurs propres mots (exemples de McDonald's, L'Oréal, Orange).

Quant au mécénat culturel, contrairement au mécénat de solidarité qui est un « mécénat de réparation », il trouve sa justification par son esprit

proche de celui de l'entrepreneur, par sa dynamique et son effet multiplicateur auprès des publics, surtout lorsqu'il s'empare des contenus des œuvres et s'approprie leurs problématiques (exemples du théâtre et de l'opéra).

**Le secrétaire général du Comité Médicis (Amundi Group), Thierry Bogaty,** a complété cette analyse. En tant qu'investisseur, il considère que les entreprises sont déjà des acteurs culturels, de plus en plus sensibles à leur impact sur la société. Pour les aider à formaliser cette prise de conscience et à réfléchir à leur stratégie, il les amène à s'interroger sur leurs objectifs, leur image (en interne et en externe), la valorisation de leur savoir-faire, leur ancrage territorial et professionnel, leur gouvernance et l'identification de leurs parties prenantes. En attendant la mise au point d'indicateurs de réussite, il constate que « les mécénats les plus efficaces sont les plus durables ».

Le mécénat et la RSE, faisant partie des décisions stratégiques de l'entreprise, sont généralement du ressort de la direction. Si cette séance a peu évoqué les salariés, sauf en tant que bénéficiaires (billets gratuits, visites guidées) ou comme partenaires de résidences, la projection du film tourné dans le cadre du projet « Entreprise à l'œuvre » montre les réactions des employés d'ERDF aux œuvres du Centre national des arts plastiques (CNAP) exposées

sur leur lieu de travail. Pour l'**administrateur du comité d'entreprise d'ERDF (CCAS), Eddy Combret,** ce projet s'est « construit par et pour les salariés ». Le film témoigne de leur « volonté commune de se construire (...) et d'exprimer leur propre culture de travail » au travers de projets culturels et artistiques. L'expérience se poursuit aujourd'hui avec le FRAC Aquitaine.

Les échanges qui ont accompagné ces interventions ont rappelé les conditions et les risques de la rencontre entre deux univers régis par des impératifs souvent opposés.

Les conditions :

— Prendre le temps : temps de la création et effet décélérateur de l'art ; pérennité des héritages ; temps de la rencontre et de la compréhension réciproque ; temps de réflexion sur les valeurs de l'entreprise ; durée des partenariats et de l'action de mécénat comme gage de leur pertinence et de leur efficacité ; mécénat durable ; poursuite de bienfaits à long terme par opposition aux objectifs à court terme (communication, RH...).

— Investir dans la sensibilisation : auprès des chefs d'entreprise et des cadres (notamment en les intégrant aux conseils d'administration des institutions culturelles locales comme Michelin à Clermont-Ferrand) ; auprès des salariés qui deviennent les véritables ambassadeurs du mécénat.

Les risques :

— L'instrumentalisation de l'art :  
l'adaptation des mots de l'art à ceux de l'entreprise ne risque-t-il pas de faire oublier l'irréductibilité de la création à toute utilité sociale ou économique ?  
Comment éviter de faire dire aux œuvres ce qu'elles ne veulent pas dire ?

— L'effet d'affichage : pour Jacques Viers, « si la RSE est une voile, le mécénat est un voile ». Il rappelle à ce propos que la RSE est née d'une contestation pour obliger les entreprises à tenir compte de leur impact sur leur contexte social et environnemental. En revanche, le mécénat, de nature philanthropique, peut dissimuler une conduite irresponsable (exemple des banques).  
Comment harmoniser les principes éthiques du mécène et du manager ?  
Comment mieux lier la RSE et le mécénat ?

Cinquième séance jeudi 5 novembre 2015

---

# Art, entreprises et territoires

## Les questions territoriales

**Mots-clés : développement économique et social des territoires, culture, création et attractivité des territoires, associations et mouvements d'éducation populaire, entreprises, médiation culturelle, mutations économiques, nouveaux territoires de l'art, politiques culturelles publiques territoriales, comités d'entreprise, pratiques artistiques amateur, identités territoriales**

Cette dernière séance de notre séminaire porte une double exigence.

D'abord, conduire une réflexion sur les rapports qu'entretiennent les territoires et le système des protagonistes de l'action artistique et de la création – qu'ils relèvent de l'entreprise privée, du secteur associatif, de l'action publique (institutions, services culturels des collectivités territoriales ou déconcentrés de l'État) ou de la production artistique. Bref, nous voudrions confronter des expériences, échanger sur les interactions et les formes d'interventions conjuguées dans la mise en œuvre de démarches culturelles et artistiques spécifiques

à l'échelle territoriale et questionnant la notion d'identité des territoires.

Ensuite, rassembler une vision d'ensemble à partir des idées-force qui ont émergé depuis le début du séminaire pour ouvrir la perspective d'un large débat public. Cela selon une forme qui reste largement à définir, dont il nous faudrait dès maintenant esquisser les contours et envisager les échéances.

Les territoires, en France, mais aussi partout en Europe et probablement au-delà, connaissent de nombreux bouleversements. Ils sont au cœur d'enjeux et de contradictions majeurs dans un monde structuré par le marché et la globalisation.

La notion de territoire ne recouvre pas seulement celle du simple découpage administratif, d'ailleurs entré dans un processus de déconstruction et re-composition profond, assez peu lisible pour le moment et aux compétences politiques en cours de redéfinition.

Les territoires sont d'abord des ensembles d'espaces vivants, enchevê-

trés, imbriqués, jamais clos sur eux-mêmes, s'emboîtant ou s'articulant entre eux, mais possédant chacun un visage, une cohérence et une pertinence économiques, culturelles, historiques, symboliques. Peut-être pourrait-on avancer, que le territoire est une entité «écologique» au sens étymologique et philosophique du terme.

Un territoire, ce peut être un réseau navigable (autour de l'Escaut...), une ligne de tram ou un maillage de transports urbains (Grand Paris...), un nouveau quartier (Plaine-Commune...), une zone portuaire (Marseille, Dunkerque...), une friche en reconversion (La Belle de Mai, LU à Nantes, un carreau de mines à Lens), un espace patrimonial ou touristique (Versailles, un parc naturel...), un site industriel (Peugeot-Sochaux, Airbus-Toulouse), une région (Saint-Nazaire et son pays), un pôle de recherche scientifique (Orsay/Saclay...), un ensemble logistique (zone aéroportuaire...) ou commerciale (Lyon Part-Dieu...), une agglomération ou une communauté de communes, un espace rural (Compagnie Lubat Uzeste-40, La Vassivière en Limousin...), un espace artistique, de création (Le 104, Les métallos, La Villette-Paris...) ouvrant sur la ville ou le quartier et à la vie associative. Lors de la deuxième séance, Jean-Marc Huitorel a évoqué les nouveaux domaines de l'art. Évidemment un territoire combine plusieurs de ces catégories, son habit est celui d'Arlequin. Mais, comment

l'art et la culture composent-ils avec l'activité industrielle pour produire du territoire ? Et de quelle manière l'administration publique de la culture (celle de l'État, des collectivités territoriales) conjugue-t-elle son intervention aux investissements d'entreprises, aux initiatives des organismes du monde du travail et à celles des associations et mouvements d'éducation populaire (tels que Peuple et Culture en Corrèze, la Ligue de l'enseignement...)?

Il ne s'agit pas seulement de maillage et de répartition mais de s'inscrire dans une vision «territoriale» en terme de «création/diffusion/démocratisation». Initier des rencontres, pérenniser les démarches permettant l'essor, le renouvellement des énergies et la libération des imaginaires par le travail du symbolique.

# Programme de la cinquième séance

Bruno Tackels modérera l'après-midi.

## 13h30

Accueil, remise des badges  
(plan Vigipirate)

## 13h45

Fermeture des portes

## 14h05

Synthèse de la séance précédente  
par **Pauline de Laboulaye**

## 14h10

**Marie-Pierre Bouchaudy.** Les politiques culturelles, historiquement conçues par domaines et fonctions, se sont organisées en direction de publics cibles. Le monde du travail était alors considéré comme un « réservoir de publics » comme les autres. Ce n'est que très récemment que l'approche territoriale et la contextualisation des démarches ont permis de rompre avec les logiques verticales et les cloisonnements. Les relations entre le monde de l'entreprise et les politiques culturelles publiques sont encore très ténues. Les approches territoriales les renforcent-elles ? Les tentatives de rapprochement entre culture et aménagement urbain, entre culture et développement local permettent-elles de prendre en compte l'entreprise, dans toutes ses compo-

santes, comme un acteur culturel à part entière ?

**Nicolas Naudé** évoquera les relations entre création artistique et territoire à partir du projet transfrontalier « L'Escaut en devenir ».

**Catherine Elkar.** En écho à la création et au développement de la Biennale d'art contemporain de Rennes, le Frac Bretagne et les salariés du groupe Norac mènent ensemble un programme inédit pour approfondir le dialogue entre l'art et l'entreprise.

**Raphaële Jeune** présentera les SouRCEs, résidences d'artiste dans le monde du travail qu'elle a mises en place pour la biennale Les Ateliers de Rennes en 2008 et 2010.

**Yves Jammet.** Depuis le milieu des années 1980, les établissements culturels réunis sur le site de La Villette ont développé une politique d'insertion professionnelle pour les jeunes. L'intervention visera à présenter l'interdépendance, au niveau du territoire, des développements économique, artistique, technique et social.

## 17h

Clôture des débats

Une pause d'une demi-heure est prévue.

## Biographies des intervenants

### **Marie-Pierre Bouchaudy**

Après diverses expériences associatives – développement artistique et culturel en milieu rural en Auvergne, préfiguration de télévisions locales à Angers ou Avoriaz, action culturelle en Guadeloupe – Marie-Pierre Bouchaudy devient chargée de mission au département de l'action territoriale de la Délégation au développement et aux formations, direction transversale du ministère de la Culture (1990-1998).

Elle est ensuite responsable de la culture à La Ligue de l'enseignement. Elle revient au ministère de la Culture en 2000, comme conseillère technique au cabinet de Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et Décentralisation culturelle et suit notamment le chantier de ce que l'on appellera ensuite « Les nouveaux territoires de l'art ».

En 2004, elle prend la direction de la culture de la Région Bretagne, où elle développe une politique de présence artistique sur les territoires. Depuis 2011, elle conduit avec Nicolas Frize une mission de conseil et d'accompagnement (Mission Nuages) auprès de l'agglomération Plaine-Commune, territoire de la culture et de la création du Grand Paris.

### **Nicolas Naudé**

Nicolas Naudé est diplômé de l'école des beaux-arts de Tourcoing et titulaire d'un master Politiques publiques et changement social, spécialité Direction de projet culturel (Observatoire des politiques culturelles – IEP Grenoble). Il dirige depuis 2001 l'association TEC/ CRIAC (Travail Et Culture, Centre de Recherche, d'Innovation Artistique et Culturelle du monde du travail) dans le Nord - Pas-de-Calais. Au sein de cette structure, il s'emploie à co-élaborer des projets hybrides sur les évolutions du travail contemporain aux croisements de l'action culturelle, de la création artistique et de la recherche scientifique à partir du territoire du Nord - Pas-de-Calais et de plus en plus régulièrement sur d'autres territoires en France et à l'étranger.

### **Catherine Elkar**

Elle est directrice du Fonds régional d'art contemporain Bretagne depuis la fin des années 1980. À ce titre, elle a accompagné l'évolution de l'institution depuis le nomadisme d'origine jusqu'à son installation en 2013 dans un bâtiment signé Odile Decq. Comptant plus de 4 000 œuvres, la collection du Frac Bretagne est le moteur d'une politique d'exposition menée en partenariat dans et hors le monde de l'art.

### **Raphaële Jeune**

Vice-présidente de l'association Commissaires d'exposition associés (C-E-A), elle est chercheuse et commissaire d'exposition indépendante, basée à Rennes, où elle a dirigé les deux premières éditions des Ateliers de Rennes, « Valeurs croisées » en 2008 et « Ce qui vient » en 2010.

En 2011, elle est commissaire associée à la Maison populaire de Montreuil et y propose « Plutôt que rien », une série de trois expositions autour de la notion de transformation. Elle réalise l'exposition « En attendant la montée des eaux » à l'Espace Art contemporain de La Rochelle, en partenariat avec l'école supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans, puis elle participe à « Zone d'expérimentation » auprès d'Astérides, association de résidences à Marseille. En 2012, elle est en résidence au laboratoire Phénorama de l'ENSCI (Paris), dans le cadre du LABEX « Culture, Arts, Patrimoine ». En 2013, elle organise dans le cadre de Marseille-Provence 2013 l'exposition du fonds des « Nouveaux Collectionneurs » à Aix-en-Provence, et collabore en 2013-2014 avec l'association francilienne Orange rouge pour la production et la présentation de projets d'artistes réalisés en milieu scolaire. En 2015, elle est commissaire invitée du centre d'art Phakt, à Rennes.

Par ailleurs, elle enseigne à l'Université Rennes 2 où elle prépare depuis 2013 un doctorat sur la notion d'événement dans l'art contemporain.

**Yves Jammet**

Titulaire d'un DESS de psychologie du travail, il a conduit sa carrière professionnelle au carrefour de l'insertion sociale et de la culture. Sur le site de La Villette, dans le cadre des opérations Nouvelles Qualifications et du réseau Jeunes & Technologies, il a conçu les formations professionnelles suivantes : assistant technique d'équipements audiovisuels, opérateur polyvalent en reprographie, opérateur en duplication et transfert audiovisuel, agent local d'accompagnement culturel, assistant archiviste (archives matérielles et numériques). Ces formations l'ont conduit à intervenir dans des environnements professionnels différenciés : PME, grandes entreprises, collectivités locales. Parallèlement, il a été commissaire d'expositions et coordonné des ouvrages de médiation culturelle. Parmi ses directions d'ouvrages récentes : *Fabrice Hyber, L'Artère-Le Jardin des dessins*, éditions Cécile Defaut, 2009 ; *Abdelmalek Sayad, la découverte de la sociologie en temps de guerre*, éditions Cécile Defaut, 2013. En 2015, il a fondé l'association Médiations culturelles & Expérimentations sociales.

Handwriting practice lines consisting of 12 rows. Each row is defined by a solid top line and a solid bottom line, with a dashed midline. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page.

# Liste des participants au groupe séminaire

**Angélique Aubert**, directrice  
du mécénat et des projets artistiques  
d'Émerige

**Jacques Bayle**, inspecteur à la DGCA,  
ministère de la Culture et de  
la Communication

**Emmanuelle Begon**, chargée de  
mission Anact (Agence nationale pour  
l'amélioration des conditions de travail)

**Alain Berland**, commissaire  
d'expositions et critique d'art, chargé  
des arts visuels à Nanterre-Amandiers

**Jean-Yves Bobe**, service des Arts  
plastiques de la DGCA, ministère  
de la Culture et de la Communication

**Thierry Bogaty**, secrétaire général  
du comité Médicis (Amundi group)

**Marie-Pierre Bouchaudy**, chargée  
de mission auprès de l'agglomération  
Plaine-Commune

**Catherine Bouillard**, coordinatrice  
Fédération des associations inter-CE  
Cezam

**Jean-Pierre Burdin**, conseiller  
à Artravails, chargé de mission  
du collectif « Au Boulot !? »

**Laurent Carenzo**, conseiller du  
président de la Chambre de commerce  
et d'industrie (CCI) Marseille-Provence

**Françoise Chaudenson**, chargée  
de mission à la DGCA, ministère  
de la Culture et de la Communication

**Serge Chaumier**, sociologue,  
professeur des universités, Université  
d'Artois

**Eddy Combret**, administrateur de  
la Caisse centrale d'activités sociales  
des industries électriques et gazières  
(CCAS)

**Stéphanie Conté**, chargée de mission  
auprès de l'Espace d'art contemporain  
HEC, auteure de la bibliographie « Art  
et mondes du travail », gestionnaire  
de patrimoine privé spécialisée Art

**Olivier Crancée**, président de France  
Lanord et Bichaton

**Christian Debize**, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Nancy

**Anne-Valérie Delval**, directrice de l'Espace d'art contemporain HEC

**Jacqueline Eidelman**, cheffe du département de la Politique des publics, DGPAT, ministère de la Culture et de la Communication

**Annie Ferrazza**, chargée de projets culturels / association CREDES Cezam Poitou-Charentes

**Christine Ferri**, directrice adjointe à la direction Culture de la CCAS

**Robert Fohr**, chef de la mission du Mécénat, ministère de la Culture et de la Communication

**Béatrice Genoux**, direction de la communication et des relations institutionnelles, CCI France

**Claire Gibault**, cheffe d'orchestre, siégeant à la section de l'Éducation, de la Culture et de la Communication, Conseil économique, social et environnemental

**Didier Gorce**, DGPAT, ministère de la Culture et de la Communication

**Eric Groud**, président de la CCI Maine-et-Loire

**Jean-Marc Huitorel**, critique d'art, commissaire d'expositions et professeur

**Claire Jacquet**, directrice du Frac Aquitaine

**Yves Jammet**, consultant en médiation culturelle

**Raphaële Jeune**, commissaire d'expositions indépendante et chercheuse en esthétique de l'art

**Pauline de Laboulaye**, auteure, responsable de la collection « Lectures Maison rouge »

**Maité Lacabanne**, directrice des Ressources humaines, Sothys

**Michel Lamboley**, représentant du comité d'entreprise RATP

**Matthieu Laurette**, artiste

**Serge Le Glaunec**, chargé de mission « Politique culturelle » à la CGT

**Didier Lebarze**, secrétaire du comité d'entreprise Snecma (CGT)

**Frédérique Leseur**, sous-directrice, Développement des publics et éducation artistique et culturelle, direction des Relations extérieures, musée du Louvre

**Mari Linnman**, médiatrice de l'action « Nouveaux commanditaires », co-fondatrice de Contexts et membre du réseau européen Creative Clash Europe

**François Mairesse**, universitaire, Paris III

**Bénédicte Maitre**, fondatrice d'Ekeko, société de développement d'entreprises, membre du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD)

**Isabelle Mancì**, inspectrice à la DGCA, ministère de la Culture et de la Communication

**Jean-François Marguerin**, ex-directeur régional des Affaires culturelles

**Anne Matheron**, directrice régionale des Affaires culturelles Auvergne

**Marie Messina**, directrice de Perfect Lovers

**Claude Michel**, siégeant à la section de l'Éducation, de la culture et de la communication, Conseil économique, social et environnemental

**Ulrich Mohrle**, responsable de Mécénat musical Société Générale, docteur d'État en histoire de l'art de l'Université de Vienne (Autriche)

**Nicolas Naudé**, directeur de TEC / CRIAC - Travail et Culture

**Yann Nicolas**, département des Études et Perspectives du ministère de la Culture et de la Communication

**Pierre Oudart**, directeur adjoint de la DGCA, ministère de la Culture et de la Communication

**Patricia Perdrizet**, directrice de l'association Un Sourire de toi et je quitte ma mère, et du collectif « Au Boulot! ? »

**François-Xavier Petit**, conseiller Innovation, numérique et prospective au cabinet du ministre du Travail

**Philippe Régnier**, directeur de la rédaction du *Quotidien de l'art*

**Philippe Reitz**, directeur général de l'école supérieure des beaux-arts Montpellier-Méditerranée-Métropole (Esbama)

**Émilie Renard**, directrice de La Galerie centre d'art de Noisy-le-Sec

**Martine Robert**, journaliste au service Culture du quotidien *Les Échos*

**Benjamin Sabatier**, artiste

**Roman Seban**, graphiste et membre de castillo/corrales

**Matthieu Sené**, administrateur de la Fédération nationale des associations inter-CE Cezam, directeur de l'association Ircos Cezam Alsace

**Maryline Servain-Neveu**, directrice du Centre de culture populaire (CCP) / Association Inter-CE

**Bruno Tackels**, responsable du pôle Recherche de la DGCA, ministère de la Culture et de la Communication

**Olivier Tcherniak**, ex-président de l'Admical

**Jennifer Thiault**, chargée de mission à la DGCA, ministère de la Culture et de la Communication

**Morgane Tschiember**, artiste

**Jacques Viers**, vice-président de l'APSE (Association des Professionnels en Sociologie de l'Entreprise), ex-enseignant à l'université Paris 13 après une carrière dans l'industrie et membre du collectif « Au Boulot!?! »

**Sophie Walter**, chef du service du Développement des publics et de la fidélisation, musée du Louvre

# Bibliographie

Cette bibliographie, donnée à titre d'information, ne prétend pas être exhaustive, elle peut donc être complétée.

## L'engagement public territorial en faveur de la culture et de l'art

*Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.* Journal officiel n°182 du 8 août 2015 p.137

*Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Loi dite MAPTAM).* Journal officiel n°23 du 28 janvier 2014 p. 1562

PIGNOT, Lisa, SAEZ, Jean-Pierre. Décentralisation et Culture : Vers un grand chambardement ? *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, Hiver 2013, n°43

PIGNOT, Lisa, QUILES, Jean-Pascal. *Culture et territoires, vers de nouvelles coopérations des acteurs artistiques et culturels*. Sarrant : La Librairie des territoires, Grenoble : les Éditions de l'OPC, 2013, 104 p.

MINISTÈRE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. *Convention Cadre « Alimentation, Agri-Culture » pour promouvoir et valoriser l'art et la culture dans les territoires ruraux* [en ligne]. 23 septembre 2011. Disponible sur [http://aaar.fr/wp-content/uploads/2011/09/convention-culture-agriculture\\_2011.pdf](http://aaar.fr/wp-content/uploads/2011/09/convention-culture-agriculture_2011.pdf) (consulté le 14/10/2015)

BOUET, Jérôme. 21 propositions pour relancer le partenariat entre l'État et les Collectivités territoriales dans le domaine culturel. *Ministère de la Culture et de la Communication. Inspection Générale des Affaires Culturelles* [en ligne]. N°2010-36-octobre 2010, 36 p. Disponible sur [http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/J\\_BOUET\\_octobre-2010\\_rapport\\_partenariat.pdf](http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/J_BOUET_octobre-2010_rapport_partenariat.pdf) (consulté le 14/10/2015)

DELVAINQUIÈRE, Jean-Cédric, DIETSCH, Bruno. L'intercommunalité culturelle : un état des lieux. *Ministère de la Culture et de la Communication. Culture études. Politiques Publiques et régulations* [en ligne]. N°2008-5, 12 p. Disponible sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2015/L-Intercommunalite-culturelle-un-etat-des-lieux-CE-2008-5> (consulté le 14/10/2015)

NÉGRIER, Emmanuel, PREAU, Julien, TEILLET, Philippe (dir). *Intercommunalités : le temps de la culture*. Grenoble : Les Éditions de l'OPC, 2008, 277 p.

CASTANY, Laurence, RENARD-CHAPIRO, Claude. *Nouveaux territoires de l'art - Paroles d'élus*. Paris : Édition Sujet-Objet, 2006, 196 p.

LEXTRAIT, Fabrice, GROUSSARD, Gwenaëlle. *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... : une nouvelle époque de l'action culturelle : rapport à M. Michel Duffour, Secrétaire d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle*. Paris : La Documentation française, 2001, 290 p.

### Colloques

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Dépenses culturelles des collectivités territoriales : quelles perspectives pour les politiques culturelles locales ?* [en ligne]. Publié le 13 juin 2014. Disponible sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/L-actualite-des-DEPS/Depenses-culturelles-des-collectivites-territoriales-quelles-perspectives-pour-les-politiques-culturelles-locales> (consulté le 14/10/2015)

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES. *Synthèse du colloque organisé à Nantes les 23 et 24 octobre 2013 sur le thème « Culture et décentralisation : Quel devenir pour les politiques culturelles* [en ligne]. 25 p. Disponible sur [http://artfactories.net/IMG/pdf/synthese\\_du\\_colloque\\_decentralisation\\_et\\_culture\\_telecharger.pdf](http://artfactories.net/IMG/pdf/synthese_du_colloque_decentralisation_et_culture_telecharger.pdf) (consulté le 14/10/2015)

### Quelques exemples

Seine-Saint-Denis PLAINE-COMMUNE. *Contrat de développement territorial, 2014/2030. Territoire de la culture et de la création*. [en ligne]. 22 janvier 2014, 268 p. Disponible sur [http://www.plainecommune.fr/uploads/media/CDT\\_2014.pdf](http://www.plainecommune.fr/uploads/media/CDT_2014.pdf) (consulté le 14/10/2015)

Territoire du Grand-Lyon HOMIRIDIS Marianne, LACROIX Perrine (dir.). *L'Art contemporain dans les espaces publics – Territoire du GRAND-LYON (1978/2008)*. Guide Français/anglais, Lyon : La BF 15, 2008, 240 p.

VEDUTA, Biennale de Lyon. *L'Art, le territoire : art, espace public, urbain*. Lyon : CERTU 2008, 226 p.

Nantes-Métropole LE VOYAGE À NANTES Un projet culturel pour la promotion de la destination NANTES-MÉTROPOLE. <http://www.levoyageanantes.fr>

Le Grand-Paris SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS. *Schéma directeur des actions culturelles*. [en ligne]. Septembre 2014, 90 p. Disponible sur <http://www.societedugrandparis.fr/wp-content/uploads/2014/09/sdac-sgp-sept2014.pdf> (consulté le 14/10/2015)

JANICOT, Daniel. *La Dimension culturelle du Grand-Paris*. Paris : La Documentation française, 2012, 408 p.

Capitale européenne de la culture MAISETTI, Nicolas. *Opération culturelle et pouvoirs urbains : instrumentalisation économique de la culture et luttes autour de Marseille-Provence, capitale européenne de la culture 2013*. Paris : L'Harmattan, 2014, 168 p.

GRÉSILLON, Boris. *Géographie de l'art. Ville et création artistique*. Paris : Éditions Economica, 2014, 256 p.

GRÉSILLON, Boris. *Un enjeu « capitale » : Marseille-Provence 2013*. La Tour – d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2011, 172 p.

GRÉSILLON Boris. *Les capitales européennes de la culture : des villes créatives, Urbanisme*, juillet-août 2010, n° 373, pp. 58-62.

### Sites internet

L'ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE [www.arf.asso.fr](http://www.arf.asso.fr)

L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE <http://www.departements.fr>

L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTES DE FRANCE [www.adcf.org](http://www.adcf.org)

FÉDÉRATION NATIONALE DES  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
POUR LA CULTURE  
[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)

L'OBSERVATOIRE DES  
POLITIQUES CULTURELLES  
<http://www.observatoire-culture.net>

ARTfactories/Autre(s)pARTs  
[www.artfactories.net](http://www.artfactories.net)

## L'entreprise et son engagement territorial en faveur de la culture et de l'art

### Entreprises et mécénat culturel territorial

EY, EXCEL. *Les Collectivités  
à l'heure du mécénat, Première  
étude sur le mécénat au bénéfice  
des collectivités territoriales  
françaises* [en ligne]. 2014, 52 p.  
Disponible sur <http://www.mecenova.org/info-generalites-mecenat.php> (consulté le  
5/02/2015)

QUILES, Jean-Pascal,  
CAMUS-BOUZIANE, Marianne  
(dir.). *Guide du mécénat  
culturel territorial, Diversifier  
les ressources pour l'art et  
la culture*. Voiron : Territorial,  
2012, 168 p. (Collection les  
dossiers d'experts)

RES/ C2RA du Limousin/CNAR  
Culture, MOTTURA, Pascale.  
*Regards sur le mécénat culturel  
de proximité en Limousin,  
Examen de sept partenariats  
associations - PME* [en ligne].  
Avril 2010, 52 p. Disponible sur  
<http://www.mecenova.org/docs/data/.../Mecenaten-Limousin-2010.pdf> (consulté le  
14/10/2015)

NICOLAS, Yann. *Pratiques  
locales de mécénat culturel.  
Ministère de la Culture et de la  
Communication. Culture études.  
Politiques publiques et  
régulations* [en ligne].  
N°2009-4. 8 p. Disponible sur  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2015/Pratiques-locales-de-mecenat-culturel-CE-2009-4> (consulté le  
14/10/2015)

### Quelques exemples

MÉCÈNES DU SUD – Territoire  
Aix-Marseille  
<http://www.mecenesdusud.fr>

MÉCÈNE ET LOIRE, FONDATION  
D'ENTREPRISE MAINE-ET-LOIRE  
– Territoire du Maine-et-Loire  
<http://www.mecene-et-loire.fr>

CLUB ENTREPRISES & MÉCÉNAT  
EN BOURGOGNE ET FRANCHE-  
COMTÉ  
<http://www.mecenat-bfc.org>  
MUSÉE WURTH France Erstein –  
Département du Bas Rhin  
<http://www.musee-wurth.fr/wp/index.php/architecture>

FONDATION D'ENTREPRISE  
JEAN PAUL BLACHÈRE –  
Département du Vaucluse  
[www.fondationblachere.org](http://www.fondationblachere.org)

FONDATION D'ENTREPRISE  
CAISSE D'ÉPARGNE  
MIDI-PYRÉNÉES POUR L'ART  
CONTEMPORAIN –  
Département de la Haute-  
Garonne  
<http://www.caisseepargne-art-contemporain.fr>

L'INSTITUT CULTUREL BERNARD  
MAGREZ – Région Aquitaine  
<http://www.institut-bernard-magrez.com>

ASSOCIATION ART NORAC  
POUR LE MÉCÉNAT DU GROUPE  
AGRO-ALIMENTAIRE NORAC  
– Département d'Ille-et-Vilaine  
<http://www.artnorac.fr>

LES ATELIERS DE RENNES –  
BIENNALE D'ART  
CONTEMPORAIN. *Valeurs  
croisées, Crossing values*.  
Paris : Les Presses du Réel,  
2009, 448 p.

FONDATION D'ENTREPRISE  
BERNARDAUD – Département  
de la Haute-Vienne  
<http://www.bernardaud.fr>

FONDATION D'ENTREPRISE  
DU MUSÉE FABRE –  
Ville de Montpellier  
[http://museefabre.montpellier3m.fr/Rejoignez-nous/Nos\\_Partenaire/La\\_Fondation\\_d'Entreprise](http://museefabre.montpellier3m.fr/Rejoignez-nous/Nos_Partenaire/La_Fondation_d'Entreprise)

## Art, entreprises et territoires : un certain polymorphisme ?

### Quelques exemples

CHEVRIER, Jean-François. *Des territoires*. Paris : L'Arachnéen, 2011, 224 p.

#### **Un territoire : un réseau de transport**

L'ESCAUT EN DEVENIR – Projet transfrontalier 2009-2016 – Valenciennois/Cambrésis  
<http://travailetculture.org/spip.php?article232>

#### **Un territoire : un pôle de recherche scientifique**

LA DIAGONALE PARIS – SACLAY  
<http://www.ladiagonale-paris-saclay.fr>

#### **Un territoire : une friche industrielle**

FRICHE BELLE DE MAI – Ancienne Manufacture des Tabacs - Marseille  
<http://www.lafriche.org>

LE LIEU UNIQUE – Ancienne biscuiterie LU – Nantes  
<http://www.lielieuunique.com>

LA CONDITION PUBLIQUE – Ancienne manufacture affectée au conditionnement de la laine et des soies – Roubaix  
<http://laconditionpublique.com>

EMMETROP – Bourges  
<http://www.emmetrop.fr>

MAINS D'ŒUVRES – Ancien Centre social et sportif des Usines Valeo – Saint-Ouen  
<http://www.mainsdoeuvres.org>

CURRY VAVART – Ancien vestiaire et centre de formation SNCF – Paris 18<sup>e</sup>  
<http://www.curry-vavart.com>

Le6b - Saint Denis  
<http://www.le6b.fr>

#### **Un territoire : une zone urbaine**

POLAU  
<http://www.polau.org>

POLAU. Plan – *Guide, Arts et aménagement des territoires. Une étude nationale pour le ministère de la Culture et de la Communication – DGCA*. Saint-Pierre-des-Corps : POLAU 2015, 4 tomes 518 p. format PDF

Atelier TRANS 305. *Intégrer l'art dans la ville*, Ivry sur Seines [en ligne]. Mis à jour en 2015 Disponible sur <http://www.trans305.org/fra/index.php?page=42> (consulté le 14/10/2015)

PASCAL, Sanson. *Les Arts de la ville dans le projet urbain : débat public et médiation*. Tours : Presses Universitaires François Rabelais : PUR, 2011, 396 p.

GUIYOT-CORTEVILLE, Julie, PERLES, Valérie, VADELORGE, Loïc (dir.). *L'Art dans les villes nouvelles : de l'expérimentation à la patrimonialisation*. Versailles : Art + musées et monuments : Art Lys, 2010, 224 p.

LE FLOC'H, Maud (dir.). *Un élu, un artiste : mission repérage(s) : 17 rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville*, avec le conseil scientifique de Philippe Chaudoir ; préface de Catherine Trautmann, Jean-Louis Borloo. Tours : Polau Marseille : Lieux publics Vic-la-Gardiole (Hérault) : l'Entretemps, 2006, 317 p.

LEXTRAIT, Fabrice, KAHN, Frédéric. *Les Nouveaux territoires de l'art*. Paris : Éditions Sujet/Objet, 2006, 296 p. (Collection la Fabrique des Protocoles)

BUREN, Daniel. *À force de descendre dans la rue, l'art peut-il y monter ?* Paris : Sens & Tonka, 2005, 93 p.

**Un territoire :  
une zone rurale**

ASSOCIATION AUTOUR DE  
LA TERRE ET DU CENTRE  
DES RIVES! – Haute Marne/  
Champagne-Ardenne.  
<http://www.centredestrives.org>

ASSOCIATION DE L'AIRE –  
Drôme  
[http://www.delaire.eu/  
actualites](http://www.delaire.eu/actualites)

GUILLON, Vincent, SCHERER,  
Pauline. *Culture et  
développement des territoires  
ruraux. Quatre projets  
en comparaison* [en ligne].  
IPAMAC, 2012, 114 p.  
Disponible sur [http://www.  
reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr) (consulté  
le 14/10/2015)

**Un territoire : un site  
« développement durable »**

LA VILLETTE – AGENDA 21 PARC  
CULTUREL DURABLE – Paris  
[http://lavillette.com/wp-  
content/uploads/2014/  
10/2014-Agenda-21.pdf](http://lavillette.com/wp-content/uploads/2014/10/2014-Agenda-21.pdf)

DARWIN – Bordeaux  
[http://www.darwin-  
ecosysteme.fr](http://www.darwin-ecosysteme.fr)

ARENE, Île de France, Culture  
et développement durable,  
Initiatives en Îles de France.  
*Livret Culture et Développement  
Durable, Initiatives en Île de  
France* [en ligne]. septembre  
2011, Disponible sur [http://  
www.trans305.org/telecharger/  
culturedeveloppementdurable.  
pdf](http://www.trans305.org/telecharger/culturedeveloppementdurable.pdf) (consulté le 14/10/2015)

**Une zone d'innovation  
et de création**

GODET, Michel, DURANCE,  
Philippe, MOUSLI, Marc.  
*Créativité et innovation dans  
les territoires*. Paris : La  
Documentation française,  
2010, 472 p. (Les rapports du  
Conseil d'analyse économique)

PIGNOT, Lisa. *La Ville créative :  
Concept marketing ou utopie  
mobilisatrice ?*. Grenoble :  
Observatoire des politiques  
culturelles, 2009-2010, 85 p.

VIVANT, Elsa. *Qu'est-ce que  
la ville créative ?*. Paris : PUF,  
2009, 92 p.





## Accès

Métro ligne 9 : station Iéna

ligne 6 : station Trocadéro

Bus lignes 32, 63, 82

Parking public parking Wilson :

38, avenue du Président-Wilson

16, avenue du Président-Wilson